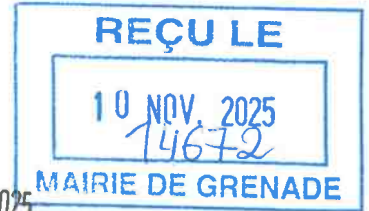




DIRECTION
STRATEGIE
ET PROSPECTIVE
TERRITORIALE

Dossier suivi par :
Catherine TEULERE
Tél : 05 34 33 46 05



Toulouse le - 4 NOV. 2025

Monsieur Jean-Paul DELMAS
Maire de Grenade
Mairie
31 330 GRENADE SUR GARONNE

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur d'accuser réception du projet de P.L.U. arrêté de votre commune, que vous m'avez transmis par courrier du 10 septembre dernier.

Il appelle de ma part les observations suivantes :

- OAP n°5 « Chemin de Montasse et Mélican » : ce projet prévoit un accès sur la RD 17 en agglomération. Des échanges techniques ont déjà eu lieu entre le promoteur et le secteur routier de Villemur. Il serait prévu un plateau ralentisseur, néanmoins les services routiers n'ont pas de plan technique et à ce jour rien n'est arrêté sur les entrées/sorties de ce secteur ;
- OAP n°8 « Chemin de Montagne » : sur ce secteur les services de la direction des Routes autorisent un accès routier sur la RD 2, uniquement dans le sens de circulation de la zone commerciale existante, vers la zone artisanale projetée pour que la sortie et l'accès aient lieu au niveau du giratoire ;
- secteur Sud Bastide (11 logements) : le raccordement devra impérativement s'effectuer via l'accès existant sur la RD 17. Aucun nouvel accès ne devra être créé sur cette voie départementale ;
- secteur Sud de la commune (2 logements) : le raccordement devra également se faire par l'accès existant sur la RD 2. La création d'un nouvel accès sur cette voie est proscrite ;

- secteur Nord (20 logements) : l'accès existant sur la RD 2 présente une visibilité insuffisante. Il est donc recommandé d'organiser la circulation de manière à prévoir une entrée par la RD 2 via l'accès existant, et une sortie par la voie communale, afin de limiter les risques liés à la mauvaise visibilité.

Par ailleurs, je donne un avis favorable au maintien de l'emplacement réservé n°13 pour l'élargissement de la RD 17.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Sébastien VINCINI
Président



COPIE :
- Mme Véronique VOLTO et M. Didier LAFFONT
Conseillers Départementaux du canton de LEGUEVIN